

Official Plan Amendment and Zoning By-law Amendment Proposal Summary

Owner: Osgoode Care Centre

File N°: Official Plan D01-01-19-0019

Zoning By-law D02-02-19-0128

Applicant: City of Ottawa

Comments due date: February 17, 2020

Applicant Address: City Hall 110 Laurier
Avenue West Ottawa, ON K1P 1J1

Development Review Planner: Jeff Ostafichuk

Applicant E-mail: N/A

Ward: 20 Osgoode

Applicant Phone Number: N/A

Ward Councillor: George Darouze

Site Location

7650 & 7732 Snake Island Road
Part of Lot 21, Concession 6 Osgoode, City of Ottawa

Applicant's Proposal

City Council has requested staff to review the appropriateness of an Official Plan and Zoning Bylaw Amendment application to re-designate land from "Agriculture Resource Area" to "General Rural Area" and rezone accordingly to permit the expansion of the Osgoode Care Centre.

Proposal Details

The subject lands are located on the south side of Snake Island Road, west of Scrivens Drive. The uses surrounding the site are a residential estate lot subdivision to the north, a farm-related residential lot to the west and farm-related activities to the south and east.

Related Planning Applications

File N°: Official Plan D01-01-19-0019 Zoning By-law D02-02-19-0128

Timelines and Approval Authority

The "On Time Decision Date", the target date the application will be considered by the City's Agriculture and Rural Affairs Committee, is April 2, 2020.

Submission Requirements

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the City of Ottawa to the Local Planning Appeal Tribunal.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Local Planning Appeal Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to do so.

Request to Post This Summary

If you have received this notice because you are the owner of a building within the area of the proposed development, and the building has at least seven (7) residential units, it is requested that you post this notice in a location visible to all of the residents.

Stay Informed and Involved

1. Register for future notifications about this application and provide your comments either by faxing or mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me and adding File No. Official Plan Amendment D01-01-19-0019 and Zoning By-law Amendment D02-02-19-0128 in the subject line.
2. Access submitted plans and studies regarding this application online at **ottawa.ca/devapps**.
3. If you wish to be notified of the decision on the application, you must make a written request to me. My contact information is below.
4. Should you have any questions, please contact me.

Jeff Ostafichuk, Development Review Planner
Planning, Infrastructure and Economic Development Department
City of Ottawa
110 Laurier Avenue West, 4th Floor
Ottawa, ON K1P 1J1
Tel.: 613-580-2424, ext. 31329
Fax: 613-580-2576
jeffrey.ostafichuk@ottawa.ca

Modification au Plan officiel et modification au Règlement de zonage – Résumé de la proposition

Propriétaire : Centre de soins d'Osgoode

N° de dossier : Plan officiel – D01-01-19-0019

Règlement de zonage – D02-02-19-0128

Requérant : Ville d'Ottawa

Date limite des commentaires : Le 17 février 2020

Adresse du requérant : hôtel de ville, 110,
avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario)
K1P 1J1

Urbaniste : Jeff Ostafichuk

Quartier : 20 – Osgoode

Courriel du requérant : s.o.

Conseiller du quartier : George Darouze

N° de tél. du requérant : s.o.

Emplacement du site

7650 et 7732, chemin Snake Island
Partie du lot 21, concession 6, Osgoode, ville d'Ottawa

Proposition du requérant

Le Conseil municipal a demandé aux employés d'examiner la pertinence d'une demande de modification au Plan officiel et au Règlement de zonage en vue de changer la désignation des terrains, de « secteur de ressources agricoles » à « secteur rural général », et de changer le zonage en conséquence, afin de permettre l'agrandissement du Centre de soins d'Osgoode.

Détails de la proposition

Les terrains en question sont situés du côté sud du chemin Snake Island, à l'ouest de la promenade Scrivens.

Le secteur avoisinant comprend un lotissement résidentiel au nord, une utilisation résidentielle liée à une exploitation agricole à l'ouest et des activités de nature agricole au sud et à l'est.

Demandes d'aménagement connexes

Dossier n° : Plan officiel – D01-01-19-0019 et Règlement de zonage – D02-02-19-0128

Calendrier et pouvoir d'approbation

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle la demande sera examinée par le Comité de l'agriculture et des affaires rurales de la Ville, est fixée au 2 avril 2020.

Exigences de soumission

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que l'approbation ne soit

accordée, cette personne ou cet organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision de la Ville d'Ottawa devant le Tribunal d'appel de l'aménagement local.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa que l'approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisi le Tribunal d'appel de l'aménagement local, à moins qu'il n'existe, de l'avis de ce dernier, des motifs raisonnables de le faire.

Demande d'affichage du présent résumé

Si vous recevez cet avis parce que vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans la zone de l'aménagement proposé et comptant au moins sept (7) unités d'habitation, vous êtes tenu d'afficher cet avis à la vue de tous les résidents de l'immeuble.

Restez informé et participez

1. Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et transmettre vos observations soit en envoyant le formulaire d'inscription de cette trousse par télécopie ou par la poste, soit en m'envoyant un courriel et en ajoutant le n° de dossier pour la modification du Plan officiel – D01-01-19-0019 et pour la modification du Règlement de zonage – D02-02-19-0128 dans la ligne objet.
2. Accédez en ligne aux études et aux plans présentés concernant la présente demande à ottawa.ca/demdam.
3. Si vous voulez être avisé de la décision concernant la demande, vous devez m'en faire la demande par écrit. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.
4. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi.

Jeff Ostafichuk, urbaniste responsable des projets d'aménagement
Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique
Ville d'Ottawa
110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Téléphone : 613-580-2424, poste 31329
Télécopieur : 613-580-2576
jeffrey.ostafichuk@ottawa.ca

Location Map / Carte de l'emplacement

Street-level View / Vue sur la rue